

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Maika Leclerc

<https://www.cadre21.org/membres/8eec77aa97d97b1670b3c798>

Date d'obtention : 2023-10-12 15:43:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Pour résumer si on se trouve dans une situation qui est en lien avec l'école on déclenche le protocole Sexto si on doit référer au service de police. De plus avec le protocole sexto on doit toujours valider les informations avec la personne qui a reçu les informations ou qui nous les a donné. Par exemple, on va valider la version des faits de la personne qui nous donne l'information plus les personnes impliqués qui ont eu accès au photo par exemple ou qui les ont vu. Ensuite, on réfère au service de police si on parle de photo qui peuvent être compromettantes et on confisque le téléphone seulement. On ne regarde jamais les photos. Ensuite, la police va s'occuper de la gestion du téléphone et faire les interventions en lien avec ça.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

On doit toujours vérifier la version des faits de tous les acteurs impliqués dans la situation. Ne pas regarder les photos seulement confisquer le téléphone et le remettre à la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La gestion des étapes du protocole sexto. Par exemple, à quelle étape on doit référer au service de police. Parfois j'ai l'impression qu'on est rendu à l'étape de référer alors que c'est l'étape d'après. Donc, c'est difficile d'être sûr à 100% de référer au bon moment.